



PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 17 novembre 2018

## **Mobilisation du 17 novembre – Point à 10h30**

---

A 10h30 ce samedi, 38 points de rassemblement sont recensés dans le département répartis sur 28 communes : Arconnay, Arnage, Beaumont-sur-Sarthe, Champagné, Changé, Coulans-sur-Gée, Ecommoy, Joué-en-Charnie, La Ferté-Bernard, La Flèche, La Fontaine Saint-Martin, Louailles, Louplande, Luceau, Le Lude, Le Mans, La Suze-sur-Sarthe, Mareil-en-Champagne, Maresché, Montabon, Parigné-l'Évêque, Rouessé, Ruaudin, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, Saint-Saturnin, Sillé-le-Guillaume, Voivres-lès-le-Mans.

Un seul axe de communication est bloqué (RD 304 à Changé) ainsi que quatre accès autoroutiers (rond-point de l'Océane à Saint-Saturnin vers l'A11 et l'A28, Montabon vers l'A28, Louplande vers l'A11 et Auvours vers l'A11 et l'A28). Les blocages portent essentiellement sur des stations essence de zones commerciales. Pour le reste, il s'agit de barrages filtrants.

Trois opérations escargot sont également en cours et impactent la circulation sur l'agglomération mancelle.

Il est notamment conseillé aux usagers d'éviter les secteurs du rond-point de l'Océane (Saint-Saturnin), du rond-point d'Auvours à Champagné et d'Arconnay (vers Alençon).